

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 27 mai 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/05/27-0/00B

OBJET : Procès-verbaux des séances du 31 mars et du 15 avril 2011.
Procès-verbal de la séance publique du Conseil général du 15 avril 2011.

Conformément à l'article L. 3121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales et au Règlement intérieur du Conseil général, il convient d'adopter les procès-verbaux des séances publiques du Conseil général du 31 mars et du 15 avril 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,


Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'adopter le procès-verbal de la séance du 15 avril 2011, tel que joint en annexe à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ